

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseils municipaux du 8 juin et 6 septembre.....	p 2
Éolien.....	p 3
Réseau des Assistantes Maternelles.....	p 3
Enquête INSEE.....	p 3
Alerte champignons.....	p 3
Rapport d'activités 2011.....	
CALITOM.....	p 4 et 5
Secours Populaire.....	p 6
SCM foot.....	p 6
La Pyrale du buis.....	p 6
Logement à louer.....	p 6
Exposition M.J.C.....	p 6
Randonnées de Boëme.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda octobre-novembre.....	p 8



Premières années d'école, pour passer du jeu... au nous. Photo Alain PORTE

JARDINS HEUREUX

Nous ne pouvons procéder à l'aménagement du site aux tourbières pour les jardins avant d'obtenir les réponses à nos demandes de subventions.

Devant l'empressement des monastériens, nous avons malgré tout attribué douze parcelles au printemps dernier et nous avons pu apprécier l'investissement des jardiniers.

Les attributions de subvention nous sont maintenant communiquées par :

- la région 10 000 €
- le département 9 176 €
- la fondation BRUNEAU 2 500 €

Merci de l'intérêt porté par nos partenaires à ce projet.

Nous allons donc installer les cabanes en bois afin de permettre aux jardiniers de pouvoir stocker sur site ce qu'ils jugeront utile.

La communauté de communes a fait l'acquisition d'un broyeur mis à disposition des communes du territoire.

Nous allons mettre en place deux aires de stockage des déchets verts, dont la première sera « aux tourbières » à proximité des jardins familiaux.

Chaque monastérien pourra alors déposer les dits déchets, dans le respect du cahier des charges disponible en mairie.

Le broyat pourra être récupéré par les apporteurs de déchets s'ils le souhaitent et par les jardiniers pour parfaire la réussite de leurs cultures.

La deuxième tranche du projet, prévue en 2013, consiste en la création d'un jardin pédagogique ouvert aux enfants des écoles et à toutes personnes intéressées.

Huit parcelles restent disponibles et sont à votre disposition.

Félicitations à tous les jardiniers du site pour la qualité de leur production.

Le Maire
Cécile FORGERON

BULLETIN
d'information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 321
OCTOBRE
2012



Mouthiers sur Boëme

SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier SRE établi par le Préfet de Région et la Région Poitou-Charentes, émet un avis favorable à ce projet. Les communes de Mouthiers, Roulet, Fouquebrune, Torsac (entre autres) sont incluses dans la délimitation territoriale du projet.

EXTENSIONS RÉSEAUX

« Montée de Combe Noire »

Dans le cadre du passage des voies privées de la Montée de Combe Noire dans le domaine public, il a été constaté que les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif empruntent des voies privées ; la commune ne peut donc pas, en l'état, inclure dans le domaine public des voies occupées par des réseaux privés. Les devis établis par AGUR l'extension des réseaux (75 ml) s'élèvent à : -2621,05 € HT pour l'eau potable pris en charge par le SIAEP de la Boème -13994,66 € HT pour l'assainissement pour lequel la commune fera l'avance avec demande de remboursement à l'encontre des propriétaires ayant vendu les terrains à construire sans aménagement préalable.

" Lotissement la croix ronde "

Dans le cadre de la demande de passage des voies privées du lotissement « la croix ronde » dans le domaine public, il a été constaté l'existence de réseau privés ; le domaine public ne pouvant pas accueillir des réseaux privés, il y a donc lieu de procéder à des extensions de réseaux pour l'eau potable et l'assainissement collectif.

Les devis établis par AGUR l'extension des réseaux (79 ml) s'élèvent à : -2913,82 € HT pour l'eau potable pris en charge par le SIAEP de la Boème -15515,88 € HT pour l'assainissement pour lequel la commune fera l'avance avec demande de remboursement à l'encontre des lotisseurs concernés.

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE « la Rochandry »

Le conseil municipal donne un avis favorable sur le principe d'une maîtrise d'ouvrage par le département avec participation financière de la commune et décide d'attendre le chiffrage du projet avant de se prononcer sur la réalisation des travaux.

FRELONS ASIATIQUES

Le conseil municipal décide de signer la convention avec le département pour un

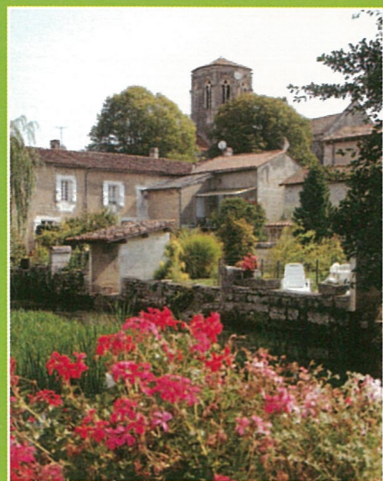
partenariat de lutte contre les frelons asiatiques. Les interventions par les désinsectiseurs agréés seront prises en charge financièrement par moitié par le conseil général et par moitié par la commune.

LOGEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal accepte de réduire le délai de préavis pour un locataire sortant du fait qu'un nouveau locataire a été trouvé qui remplacera le sortant dès son départ.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide de revoir la demande de subvention formulée par Arsénique Théâtre lors de sa prochaine réunion, après obtention de documents complémentaires.



BIBLIOTHÈQUE - MÉDIATHÈQUE

Le Conseil Municipal accepte les modalités de financement du poste d'assistant du patrimoine comme suit : -la commune prend en charge 50% du coût annuel du poste, charges comprises, qui correspond au travail de l'assistant sur le projet spécifique médiathèque de Mouthiers-SUR-BOÈME -la communauté de communes prend en charge 50% du coût annuel du poste, charges comprises, correspondant au temps passé à travailler sur la mise en oeuvre du réseau intercommunal des bibliothèques.

MÉDIATHÈQUE - subvention DRAC

Le Conseil Municipal modifie sa demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il sera demandé une subvention de 30% (au lieu des 20 à 25%) sur un montant subventionnable de 908 598 € ; subvention attendue : 272 579 €.

REDEVANCES ASSAINISSEMENT

Du fait d'une servitude créée sur une propriété privée par le passage d'une canalisation d'assainissement collectif, le propriétaire de l'immeuble concerné avait été exonéré de redevances d'assainissement. L'immeuble concerné ayant subi des changements de propriétaires, le conseil décide de rétablir les redevances pour la partie de l'immeuble ne supportant plus de servitude et de conserver l'exonération pour le nouveau propriétaire de la partie de l'immeuble supportant toujours la servitude.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011 CALITOM

Le conseil municipal adopte le rapport 2011 établi par CALITOM, Syndicat Départemental pour la collecte et le traitement des déchets (voir pages 4 et 5).

MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE LORS D'OBSÈQUES CIVILES

A la demande de l'association crématisiste de la Charente, le Conseil municipal décide de mettre à la disposition des familles qui en feront la demande et sous réserve de disponibilité, la salle Gilles Plouin, afin de leur permettre de rendre hommage à leurs défunts hors d'un lieu de culte.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le Conseil Municipal décide d'organiser la réception des nouveaux habitants de l'année en même temps que la présentation des vœux de nouvelle année au personnel communal et aux associations locales. Celle-ci se déroulera un vendredi en soirée au cours du mois de janvier de chaque année.

VERRIÈRE LOGEMENT COMMUNAL

Le projet de remplacement de la verrière du logement communal des écoles est reporté à la prochaine réunion dans l'attente d'autres devis d'entreprises.

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

dépenses fonctionnement : art 61522 entretien bâtiments : + 3 000 € art 657364 subventions aux Ets à caractère commercial : + 6 413 € art 6748 autres subventions exceptionnelles : - 6 413 € recettes fonctionnement : art 7788 autres produits exceptionnels divers : + 3 000 €

dépenses investissement : art 21328 club house foot : + 800 € art 2313 achat et travaux gare : - 800 €

SENTIER PIÉTONNIER

Le Conseil Municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de « la semaine de l'arbre et de la haie » pour le projet de plantation d'une haie en bordure du chemin piétonnier reliant les écoles à la salle omnisports. Ce projet s'élève à la somme de 5 265,80 € HT.

LOGEMENT COMMUNAL À LOUER

Un logement communal situé au 55 bis, rue de la Boème (1er étage droite) est à louer. Appartement au premier étage, d'environ 50 m² comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, 2 chambres, 1 salle d'eau et 1 wc. Montant mensuel du loyer : 351,30 € sans les charges. Renseignement à la mairie

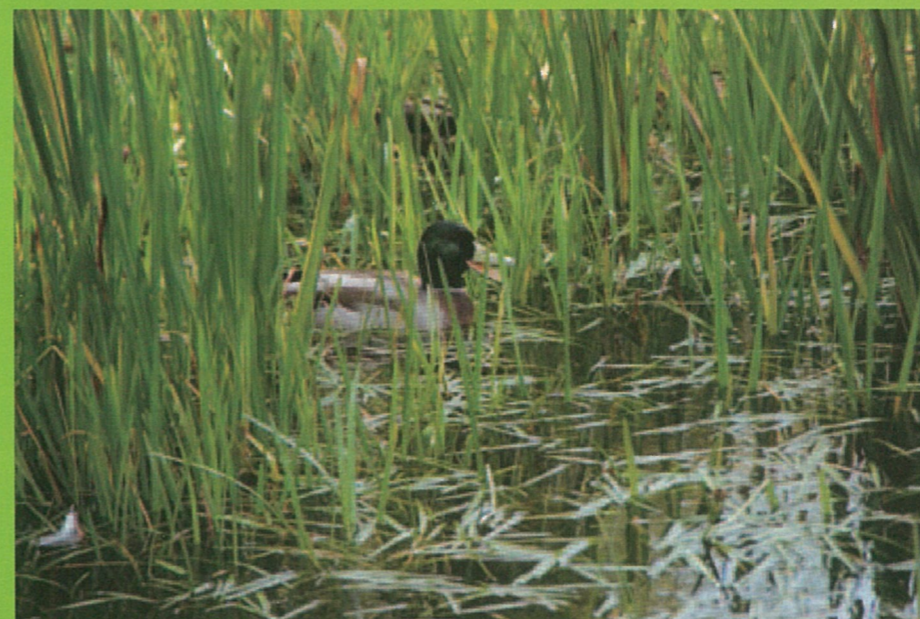


JEUDI
11 et 25 OCTOBRE

Le schéma régional éolien (SRE) est un document imposé par la loi Grenelle 2 qui intègre celui-ci au sein du Schémasu Régional Climat Air Energie (SRCAE). Le SRE doit être en cohérence avec les objectifs de la législation européenne relative à l'énergie et au climat, le SRE a pour vocation d'identifier la contribution du Poitou-Charentes à l'effort national en matière d'énergie renouvelable d'origine éolienne terrestre. Il a pour objet de définir les zones susceptibles d'accueillir des implantations d'éoliennes en s'assurant que l'objectif quantitatif régional puisse être effectivement atteint. Il donne les grandes lignes pour l'instruction des zones de développement de l'éolien (ZDE). Il nous concerne puisque la communauté de communes a lancé l'étude d'une ZDE, en coopération avec la Vallée de l'Echelle et Horte et Lavalette.

La zone de développement de l'éolien (ZDE) a été inventée pour développer une politique énergétique assurant une croissance équilibrée de cette source d'énergie renouvelable tout en prenant en compte la protection de la biodiversité, des paysages, des monuments historiques et des sites remarquables et protégés, du patrimoine archéologique et de la sécurité publique. L'existence préalable d'une ZDE est obligatoire pour assurer le bénéfice d'achat à un tarif réglementé bonifié, par EDF ou par un autre distributeur d'électricité au producteur propriétaire d'éoliennes.

Le document complet du SRE peut être téléchargé sur le site : http://www.poitou-charentes_developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-eolien



ALERTE CHAMPIGNONS

Ah la rentrée de septembre avec toutes ses bonnes résolutions qui poussent comme des champignons mais laissent çèpe...tiques les témoins de ces engagements ! Néanmoins (et non pas nez en l'air) proposons à tous quelques promesses de changements utiles à tous et donc à mettre dans tous les paniers :

- Ne plus écraser le champignon en conduisant dans les villages, en moto ou en auto ; remarquons que nous laissons possible le recours à la vitesse pour les vélos sans pour autant inciter leurs utilisateurs à recourir à des champignons exotiques ;
- Ne pas gâcher la cueillette de ces amis de l'omelette en jetant dans les bois, des déchets qui sont les bienvenus à la déchèterie.
- Reprendre la course à pied sur les chemins, pour la forme et bien évidemment pour le fond...

Un R.A.M. est un service gratuit qui s'adresse aux familles de jeunes enfants, aux assistantes maternelles indépendantes et aux professionnels de la garde à domicile. Le siège du Réseau communautaire se situe au Berguille, à Roulet dans l'ancien accueil du Parc des Perroquets.

Isabelle Sicard, l'animatrice du RAM, a pour missions :

- d'informer les familles sur les différents modes de garde existants sur le territoire.
- d'informer les parents employeurs et les professionnels sur le cadre général d'exercice de la profession et du rôle d'employeur (existence d'une convention, obligation d'élaborer un contrat de travail...)
- d'animer des temps de rencontres ouverts aux assistantes, aux enfants et aux parents, temps basés sur le jeu et le partage d'expériences.
- d'animer des temps d'échanges ouverts aux assistantes et/ou aux parents sur différentes thématiques.

Pour répondre à ces missions seront proposées :

- 5 matinées d'animations ludiques soit dans son local, soit en itinérance dans des locaux mis à disposition par les communes ;
- 3 après-midi de permanences téléphoniques et d'accueil sur ou sans RDV.
- des soirées d'échanges.

La participation à ces différents temps d'animations se fera sur le principe du volontariat, chacune des assistantes sera donc libre de venir aux matinées, de demander un RDV pour une information... ou pas.

Le RAM n'assure pas le suivi ou de contrôle des assistantes maternelles, missions dévolues aux services Protection Maternelle et Infantile.

Jusqu'à début décembre le RAM prépare son agrément délivré par la CAF de la Charente, partenaire financier et technique, pour mettre en route ses activités. Néanmoins, l'animatrice se tient déjà à votre disposition pour vous informer sur la fonction employeur et sur le métier d'assistante maternelle, et pour vous accompagner dans votre recherche de mode de garde pour votre/vos enfant(s). Vous pouvez la contacter 05-45-21-80-19.

ENQUÊTE INSEE

L'INSEE réalise, entre octobre 2012 et février 2013, une enquête sur les conditions de travail. L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manoeuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
LUNDI
5 NOVEMBRE
20 H 30

LES DÉCHETS CHARENTAIS en 2011

101 kg d'emballages, journaux et verre collectés par habitant

13 161 tonnes
+ 0,6%

COLLECTE SÉLECTIVE

30 078 tonnes de sacs jaunes ont été collectées sur l'ensemble du territoire (CDC ou Rouillac, Smicrom de Champagnac et Ville de Cognac) contre 2 997 tonnes.

BOIT 65 KG/HABITANT TRIÉS

Ce service est assuré en porte à porte toutes les semaines (50% de la population) ou tous les 15 jours (50% de la population). A ce dispositif s'ajoutent 3 000 sacs de regroupement.

5 071 400 litres ont été collectés auprès des gros producteurs sur l'année (soit 340 tonnes).

POUR DÉCLICHER LES AGENTS DE COLLECTE ET DE TRI, UNE COLLECTE DES DÉCHETS DE BOIS EST ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC L'O.I. PHARMACIENS.

TERRITOIRES COLLECTÉS	2011	RATIOS	PRESTATAIRES
Est Calitom			Ulysse
Ouest Calitom	13 161 t	65 kg/hab	SITA Sud Ouest
Nord Calitom			NCI Environnement
Sud Calitom			SITA Sud Ouest
CDC de Rouillac	593 t	62 kg/hab	-
Smicrom de Champagnac	936 t	59 kg/hab	-
Ville de Cognac	1 367 t	73 kg/hab	-

7 382 tonnes
+ 15%

COLLECTE DU VERRE

8 235 tonnes ont été collectées au total (332 tonnes par le CDC ou Rouillac et 515 tonnes par le Smicrom de Champagnac).

BOIT 36 KG/HABITANT

1 500 conteneurs sont à disposition des végétaux et collectés par la société BT Sud-Ouest.



258 kg d'apports en déchetteries par habitant

52 032 tonnes
- 0,6%

APPORTS EN DÉCHETTERIES

500 000 visites ont été recensées sur les 21 déchetteries de Calitom (soit 240 000 visites de particuliers). Ceci représente un dépôt moyen de 54 kg/visite.

2 300 PROFESSIONNELS

Sur l'année 2011, 12 212 visites d'artisans et 1 854 visites de services techniques ont été recensées pour 6,3 tonnes de déchets dangereux et 12 711 m³ de déchets (végétaux, bois, gravats, tout-venant...).

23 FILIÈRES PRISES EN CHARGE

Déchets verts, gravats, tout-venant, bois de construction, ferraille, carton, déchets électriques et électroniques (dérou, petits appareils électroménagers, gros électroménager, froid et hors froid), verre, déchets toxiques, textiles, collecte sélective des emballages, huiles minérales et huiles végétales, amiante, batteries, pâte, papiers, polystyrène, robots, cartouches d'imprimante, radiographies, ampoules fluo, cd/dvd.

PRINCIPAUX APPORTS	TONNAGES
1 Gravats	34 399 t
2 Végétaux	34 735 t
3 Tout-venant	31 634 t
4 Déchets de bois	4 447 t
5 Ferraille	2 527 t
6 Carton	1 463 t
7 Déchets électriques	1 527 t

**DEEE +10% / BOIS +14%
TEXTILES +12% / TOUJOURS +12%**

Les nouveaux filières (polystyrène, cd/dvd, pâte...) sont en forte progression. La destruction des vols permet une plus forte valorisation des batteries (+33%). En amont, les cartons -7%, les huiles minérales -5%, les végétaux -3%, le tout-venant -3%.

14 932 tonnes
- 3%

COLLECTE DES BIODÉCHETS & VÉGÉTAUX

La collecte en porte à porte des biodéchets auprès de 69 gros producteurs des secteurs sud et est Charentais (carniers, restaurants, hôtels...) a permis de collecter 230 tonnes de produits (soit 29t).

73 KG/HAB DE VÉGÉTAUX APPORTÉS EN DÉCHETTERIES

QUANTITÉS

PRIX

134 032 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉES
DONT 63 577 TONNES DE DÉCHETS VALORISÉES (47%)
ET 70 361 TONNES DE DÉCHETS ULTIMES (53%)

COLLECTE	VENTILATION PAR FILIÈRE	APPORTS SUR SITES DES PROFESSIONNELS	REFUS, TRANSFERT ET STOCK	BILAN TRAITEMENT
ORDURES MÉNAGÈRES 40 390 t Calitom 30 244 t collectées en porte à porte	+ 14 000 t de tout-venant + 90 t d'amiante	3 094 t de bois 600 t de tout-venant 121 t de DDE	+ 2 041 t de refus de tri + 203 t de refus autres	4 362 t incinérées 50 120 t stockées
EMBALLAGES ET PAPIER 15 181 t Calitom 2 897 t collectées en porte à porte				10 471 recyclés
VERRE 7 382 t Calitom 892 t collectées en porte à porte				8 235 recyclés
DÉCHETTERIES 52 032 t Calitom 4 252 t collectées en porte à porte	+ 15 445 t de végétaux + 14 519 t de tout-venant + 93 t d'amiante	65 t de gravats	+ 5 t de transfert	10 384 t valorisées 15 011 t de transfert 405 t de valorisation énergétique
INDIVISIBLES 113 013 t Calitom	+ 15 445 t de végétaux	807 t de végétaux		16 071 Composites
				133 708 t traitées

LE PRIX DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT

ORDURES MÉNAGÈRES	COLLECTE SÉLECTIVE	DÉCHETTERIES
Appels à participation 2011 Collecte des ordures ménagères: 26,54 € HT/hab Traitement: 132,32 € HT/t	Appels à participation 2011 Collecte des emballages: -4,44 € HT/hab Collecte verre: 0,95 € HT/hab Tri des emballages: 259,10 € HT/t	Appels à participation 2011 Déchetteries: 1947 € HT/hab
Coût de la collecte des ordures ménagères en porte à porte: 3 995 000 € Coût du stockage des déchets: 5 251 900 € (dont le tout-venant) Coût du traitement des déchets: 7 995 500 € Coût de l'incinération: 385 800 € (93,4 € la tonne) Coût de l'exportation: 1 241 400 € (80,7 € la tonne) Provision couverture CET: 751 000 €	Coût de la collecte des emballages: 5 967 900 € Coût des ordures ménagères: 4 055 000 € Coût des déchets de tri: 7 995 500 € Coût des déchets de tri: 7 995 500 € Coût des déchets de tri: 7 995 500 € Coût des déchets de tri: 7 995 500 € Coût des déchets de tri: 7 995 500 € Coût des déchets de tri: 7 995 500 €	Coût de fonctionnement des déchetteries: 4 495 000 € Coût de la vente des matériaux: 58 000 € Recettes des apports des artisans: 150 500 € Coût de fonctionnement des plateformes: 522 000 € Coût de la collecte des biodéchets: 19 500 € Recettes de la vente de compost: 59 000 €

TRAITEMENT DES DÉCHETS

16 078 tonnes

TRI DES RECYCLABLES

Les emballages, les journaux et les magazines ont été triés par l'entreprise Vbois sur le centre de tri privé de Châteaubernard.

14,7% DE REBUTS POUR CALITOM
Le taux des rebuts du tri est de 14,7%.

8 235 tonnes de verre collectées en conteneurs et en apport sur les déchetteries ont été acheminées à St-Cobain, le lieu de valorisation (10).

56 264 tonnes

VALORISATION MATIÈRE

Tous matériaux confondus, les apports en déchetteries des usagers ont généré l'équivalent de 11 085 tonnes qui ont pu être évacuées et valorisées.



69% DE DÉCHETS VALORISÉS
Selon les filières mises en œuvre sur les déchetteries, le plus faible taux obtenu sur site est de 93% et le plus fort de 78%.

29 TONNES DE TOUT-VENANT DE BOIS ONT ÉTÉ DÉTOURNÉES PAR LA RECYCLERIE

BUDGET GLOBAL 2011 : 47,2 MILLIONS D'EUROS

29,7 millions d'euros de fonctionnement (dont 14,1 millions € de prestations de services)	RÉSULTAT D'ENSEMBLE 2011 (BUDGET PRINCIPAL)
17,4 millions d'euros d'investissement (dont 8 418 000 € de dépenses d'équipement)	Résultat global hors restes à réaliser: 9 275 945,64 €
3,7 millions d'euros de soutiens à la tonne triée (Eco-Emballages)	Résultat global 2011: 9 275 945,64 €
607 006 € de subventions	Résultat global restes à réaliser inclus: 9 241 516,79 €
	Résultat global 2011 (restes à réaliser compris): 9 241 516,79 €
	Résultat global 2011 (restes à réaliser compris): 9 241 516,79 €

16 070 tonnes

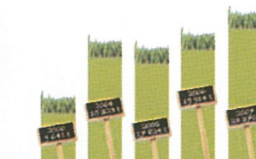
COMPOSTAGE

Aux 55 075 tonnes de déchets ménagers collectés, il faut ajouter 149 tonnes provenant des services techniques et 248 tonnes issues des plateformes de compostage grâce à des partenariats avec des agriculteurs ou des pépinières.

PLATEFORME DE STE-BÈVERE: 6 668 TONNES TRAITÉES
Site géré par un prestataire - 3 099 t écoulées

PLATEFORME DE POULLIGNAC: 4 490 TONNES TRAITÉES
Site géré en régie - 3 609 t écoulées

Evolution des tonnes compostées sur les plateformes de Calitom



70 361 tonnes

DÉCHETS RÉSIDUELS

51 033 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées, 13 tonnes de DDE professionnels, 2 094 tonnes de boîtes professionnelles, 200 tonnes de tout-venant (services techniques), 2 144 tonnes de refus de tri (verres, emballages et compost), 96 tonnes d'amiante, 303 tonnes de refus de tri autres.

OBDU* DE STE-BÈVERE
gestion en régie et en prestation: 47 554 t stockées (67% du volume de déchets)

OBDU* DU VIGANT (86)
18 015 t stockées (26% du volume de déchets)

INCINÉRATEUR DU GRAND-ANBOULEME
4 102 t brûlés (7% du volume de déchets)

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2011 (BUDGET PRINCIPAL)

Résultat de l'exercice 2011 (hors restes à réaliser)
Recettes investissements: 11 149 107,51 €
Dépenses investissements: 17 270 225,10 €
Résultat: -6 121 117,59 €
Résultat reporté 2010: 118 670,05 €
Résultat global 2011: -6 002 447,54 €
Résultat de l'exercice 2011 (restes à réaliser)
Recettes investissements: 13 800 000,00 €
Dépenses investissements: 17 109 708,81 €
Résultat restes à réaliser: -3 309 708,81 €
Résultat global d'investissement 2011 (restes à réaliser compris): -9 312 156,35 €
Excédent d'investissement: 3 309 708,81 €

BUDGETS ANNEXES : EXTRAITS DES RÉSULTATS 2011

BUDGET CENTRE DE TRI DE MORNAÇ	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011 BUDGET RECYCLERIE
Recettes investissement: 104 718,74 € HT	Recettes fonctionnement: 166 594,54 € HT
Dépenses investissement: 257 450,45 € HT	Dépenses fonctionnement: 166 450,44 € HT
Résultat: -152 731,71 € HT	Résultat: 144,20 € HT
Résultat RAR: 154 477,96 € HT	Résultat reporté: 0 € HT
Résultat global: 1 746,25 € HT	Résultat global: 144,20 € HT

ANIMATIONS : AVEC LES TERRITOIRES



432 interventions
ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Le travail de terrain réalisé en 2011 a permis de développer des partenariats avec le réseau des acteurs socio-culturels, les conseils municipaux des jeunes et les clubs sportifs.

7 CONVENTIONS PÉRENNES

Le partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a notamment abouti sur l'organisation de 15 sessions de sensibilisation des Centres de Formation des Apprentis.

44 CONFÉRENCES-DÉBATS ANNIMÉES

50 permanences en marées et en déchetteries se sont tenues.

Les animateurs de Calitom ont accompagné 125 foires et manifestations pour une bonne gestion de leurs déchets (70 à centre écos ou fait l'objet d'une présence physique).

La présence active et coopérative dans les territoires, la réduction de la toxicité des produits, la sensibilisation des publics à la prévention des déchets.

24 MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE FAYO
9 000 PERSONNES SENSIBILISÉES

Répartition annuelle des manifestations assurées par Calitom



PREVENTION ANIMATION INFORMATION

CALITOM
19 route de Lac des Swires
Z.E. la Braconne - 16900 Mornac
Tél : 05 45 65 82 55
Fax : 05 45 65 82 55
www.calitom.com
N°Vert : 0 800 500 439

270 animations classe
SENSIBILISER LES ENFANTS

objectif 296 kg/hab en 2014
FAIRE CHANGER LES ADULTES

29 TONNES D'OBJETS DÉTOURNÉS

5 234 autocollants Stop-Pub distribués sur l'année

VALORISATION VERTE

12 866 foyers dotés

COMPOSTER À LA MAISON

Calitom poursuit sa campagne de promotion de compostage à domicile. 78% de l'abonnement a fait l'objet d'une sensibilisation (100/258 communes).

1 544 TONNES DE DÉCHETS ÉVITÉS

3 nouvelles communautés de communes se sont engagées à la CDC du Pays de Villages, la CDC du Pays Marais et la CDC des 3 Vallées (12 communes d'informations).

1^{ère} OPÉRATION DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

Grâce à la mobilisation de Loggia, Office Public de l'habitat, et de la Ville de Barbezieux, 40 foyers réalisent en partenariat collectif bénéficiaire de composteurs communs pour les copropriétés et petits végétaux.

2 TONNES EN MOINS À COLLECTER ET TRAITER

26 ANIMATIONS - 1 850 M³ BRÛLÉS

BROYAGE ET VALORISATION LOCALE

La promotion du broyage des végétaux (feuilles, branches...) complète les actions de compostage. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'association des jardiniers de France (15).

Ce partenariat accompagne les services techniques des collectivités dans la gestion de leurs déchets verts (broyage, alternatives aux produits phytosanitaires...)

SITUATION DU TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2011

REHABILITATION AU COMPOSTAGE	FOYERS ÉQUIPÉS SUR L'ANNÉE	COMPOSTEURS DISTRIBUÉS	TONNAGES ÉVITÉS (GOURMETS)
2011	1 448 foyers	1 181 composteurs	2 184 tonnes
2010	3 321 foyers	3 092 composteurs	1 918 tonnes
2009	4 175 foyers	4 372 composteurs	1 375 tonnes
2008	2 214 foyers	2 613 composteurs	659 tonnes
2007	919 foyers	1 051 composteurs	288 tonnes
2006	790 foyers	866 composteurs	135 tonnes

QUALITÉ SÉCURITÉ RESSOURCES HUMAINES

L'ENSEMBLE DES DONNÉES DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE CALITOM

IMPACT ÉCOLOGIQUE : MAÎTRISE

-90% de rejets azotés*

TRAITEMENT DES LIQUIDES

L'activité des déchets produits des rejets notamment des liquides (huile, peinture...)

A Ste-Bèverie, 15 094 m³ de permis ont été rejets dans le milieu naturel (21 883 m³ en 2010). A Poullignac, les rejets sont réduits de moitié.

**15 715 M³ TRAITÉS À STE-BÈVERE
3 613 M³ TRAITÉS À POULLIGNAC**

50 ANALYSES RÉALISÉES EN 2011

Sur l'ancien centre de stockage de Roubauc, 5 700 m³ ont été traités en 2011.

Les analyses réalisées sur les deux souterrains rapportent satisfaisantes à Ste-Bèverie comme à Poullignac.

Le bilan carbone d'une activité est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre.

Les résultats 2011 obtenus sur 166 sites de traitement de Calitom sont en diminution.

Pôle de Ste-Bèverie: -17% entre 2009 et 2011. Pôle de Poullignac: -10% entre 2009 et 2011.

285 500 EUROS D'ÉCONOMIE

Les tonnes des fumées (en oxyde de soufre et monoxyde de carbone) rejetées sont très inférieures sur tous les sites.

La recyclerie de Calitom a permis d'éviter le rejet de 24 TEG CO₂*

50% DES AGENTS ONT ENTRE 25-44 ANS

2 agents ont été recrutés et 21 personnes titularisées. 7 agents ont quitté la collectivité et 9 agents font l'objet d'un départ temporaire anticipé.

14 agents ont obtenu un avancement de grade et 65 personnes d'un avancement de carrière.

Ces données ont été arrêtées au 31 décembre 2011.

78% du biogaz valorisé

VALORISATION DU BIOGAZ

L'unité de valorisation du biogaz de Ste-Bèverie a permis de produire 2 800 354 kWh d'électricité sur l'année soit la consommation de 300 permis sur un an.

Cette valorisation permet de bénéficier d'un taux de TCAP minoré (TVA réduite sur les Activités Politiques).

285 500 EUROS D'ÉCONOMIE

Les tonnes des fumées (en oxyde de soufre et monoxyde de carbone) rejetées sont très inférieures sur tous les sites.

Le bilan carbone est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet

8ème édition de la Randonnée des attelages de la croix ronde

Dimanche 28 octobre

Une journée basée sur la convivialité et le mélange des générations autour du thème du cheval, sous le signe de la rencontre et de l'échange (ravitaillage pour les marcheurs, les chevaux et les attelages)
lieu de rassemblement : logis de Bournet

Départs uniquement le matin entre 8 h 30 et 10 h
Des itinéraires de 6 km, 13 km et 18 km
Une dizaine d'attelages attendus ;
une quarantaine de chevaux montés,
plus de 100 marcheurs
Des itinéraires balisés spécialement pour l'occasion

Découverte de la richesse des paysages de Mouthiers, chemins pentus et escarpés, sources et ruisseaux
Le four à pain de Bournet sera mis en service pour la préparation du déjeuner
Inscription randonnée : 3 €
Repas sur réservation : 12 €

CAISSE DES ÉCOLES

Dans le cadre de remplacements ponctuels du personnel de la caisse des écoles en cas de congés maladie, ou indisponibilités, nous invitons les personnes domiciliées à MOUTHIER, disponibles dès 7 heures le matin, qui seraient intéressées, à se faire connaître auprès de Mme DESROSIERS Noëlle, gestionnaire de la Caisse des Ecoles, 34 avenue du 24 août 1944 tél.05 45 67 82 82. Ces remplacements concernent les postes de ménage des écoles, assistantes maternelle école maternelle, cuisine du groupe scolaire, surveillance des élèves,...



SECOURS POPULAIRE

57, rue de la Boème
La Boutique
Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.
Chaque 3ème lundi de 14 h à 16 h

Pensez à donner des vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état. Ils feront le bonheur des visiteurs.
Pour cette mission de venir en aide à ceux que la vie a meurtri, le secours populaire a besoin de vous ; si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir : les bénévoles seront les bienvenus.

Conférence "le refus de la pauvreté"

organisée par le secours populaire
salle Gilles Ploquin
vendredi 19 octobre
à 20 h 30.

S.C.M. FOOT

La saison de foot 2012/2013 a donc démarré.
Les séniors ont repris le chemin des terrains depuis le début août.
L'équipe fanion, avec, à ses commandes, Ludovic NANGLARD, a commencé par une défaite en coupe de France, mais s'est bien reprise en championnat par une 1ère victoire à Matha.
L'équipe B, coachée par Olivier ROUGIER, a débuté par un match nul et notre équipe C, encadrée par Julien et Christian, a gagné par forfait sa première rencontre.

Côté école de foot, les jeunes ont repris fin août pour les uns et début septembre pour les autres.
Les enfants qui souhaitent découvrir ce sport sont les bienvenus.

Ils seront accueillis pour les entraînements le mercredi après-midi aux horaires suivants :
- catégorie Débutants (nés de 2004 à 2007) : le mercredi de 13 h 45 à 15 h 15



- catégorie Poussins (nés en 2002 et 2003) : le mercredi de 15 h 30 à 17 h
- U13 et U15 (nés de 1998 à 2001) : le mercredi de 17 h 30 à 19 h et le vendred

di de 18 h 15 à 19 h 15
- U17 (nés en 1996 et 1997) : le mercredi et le vendredi de 19 h à 20 h 45.
Ces entraînements sont animés par Ghislain DUCHESNE professeur du BEEST, Luis BERMUDES et Eric AFGOUN.
Cette année encore, nous avons plusieurs équipes en entente :
-les U17 sont en entente avec le club de ROULLET
-les U15 et les U13 sont en entente avec le club de BLANZAC
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
- Didier CHARRIER 05.45.67.84.97 ou 06.88.11.52.57
- Emmanuel BAILLET 06.88.20.46.87
- Laurent DESVALOIS 05.45.61.41.73

L'ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE

L'ADMR de MOUTHIER et des communes avoisinantes est un service de proximité qui permet que l'aide aux personnes dépendantes, financée par le CONSEIL GENERAL, puisse être apportée aux personnes, au plus près de leurs besoins.
L'association couvre les communes de MOUTHIER, PLASSAC-ROUFFIAC, VOEUIL-ET-GIGET, CLAIIX et VOULGEZAC.

Actuellement, 15 salariées qualifiées et dévouées interviennent au domicile de 120 personnes. Les interventions sont organisées par l'équipe de bénévoles de l'association.
L'association accueillerait volontiers 2 personnes bénévoles nouvelles pour les tâches de secrétariat ou de trésorerie (éventuellement autres) à définir selon les personnes.

Ces tâches peuvent n'exiger qu'une demi-journée par semaine.

Prendre contact au 05 45 67 06 25
lors des permanences tous les jours de 8 h à 12 h
(sauf lundi de 14 h à 16 h).

Caroline Desnoëtes
expose à la M.J.C.
du 21 octobre
au 4 novembre



RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTHIER Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dimanche 7 octobre	Alain B.	06 23 92 59 10 45 67 83 24	05	7 H 30	MONTMORILLONNAIS Circuit du matin 12h/12h30:vin d'honneur Apporter son pique-nique Circuit de l'après-midi 16h45: verre de l'amitié	HAIMS HAIMS	9 H 14 H 13,7 10
Samedi 6 octobre	1ère journée de balisage des circuits de Mouthiers			Rendez-vous sur place du champ de foire à Mouthiers à 9 h00 - 12 h : casse-croûte			
Samedi 13 octobre	Rando sur MOUTHIER - REPAS - A.G. Sentiers de Boème						



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 13 h 45 (attention nouvel horaire) pour des randonnées de 6 à 8 km.

Nouveauté ! De septembre à janvier, vos animateurs, toujours désireux de vous satisfaire, vous proposent de les rejoindre pour effectuer la reconnaissance de leur randonnée en cas d'indisponibilité le jour prévu (inscrit au calendrier). La reconnaissance des circuits aura lieu le mercredi qui précède la randonnée, c'est à dire les mercredis : 10 octobre, 24 octobre, 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre, 2 janvier et 16 janvier (excepté Charras dont la reconnaissance a déjà été effectuée). Ceux qui souhaitent marcher plus souvent sont également les bienvenus! Veuillez alors prendre contact avec l'un des animateurs pour prévenir de votre présence et vous renseigner sur l'heure et le lieu de rendez-vous des reconnaissances auxquelles vous souhaitez participer.

jour	animateur	Tél	RV Mouthiers champ de foire	Lieu rando	Point départ	heure	distance
Samedi 6 octobre	1ère journée de balisage circuits Mouthiers RV place du champ de foire à Mouthiers 12 h : casse-croûte						
samedi 13 octobre	Rando sur MOUTHIER - REPAS - A.G. Sentiers de Boème						
Mercredi 17 octobre	Raymond F et Brigitte P	06 77 41 59 71 06 21 73 92 51	13 H 45	CHARMANT	Place de l'église	14 h 15	7 km
Mercredi 31 octobre	Alain B, Nathalie S Jean L	06 23 92 59 10 06 07 14 46 17	13 H 45	MOUTHIER	Place de l'église	14 h	7,5 km
Samedi 10 novembre	2ème journée balisage circuits Mouthiers RV place du champ de foire à Mouthiers 12 h : casse-croûte						
Mercredi 14 novembre	Marie-France B, Raymonde T, Patrick D	06 23 57 28 23 06 95 50 79 00	13 H 45	FOUQUEBRUNE	Place de l'école	14 h 15	8

Réunion bilan conviviale du Trail 2012

Mardi 16 octobre à partir de 19h00
à la salle polyvalente Gilles Ploquin

Un buffet sera offert à tous les bénévoles.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

28 août : Nolan GUICHARD Route de Fouquebrune

29 août : Méline GUITARD « chez Guérin »

MARIAGE

8 septembre : Yves HOUSSARD et Ginette ROTUREAU

DÉCÈS

30 août : Guy LEMERCIER « les Marais »

SUR VOTRE AGENDA

OCTOBRE

13 : Assemblée Générale de la FNACA + repas à 9 h à la salle Gilles Ploquin

15 : collecte de sang à Blanzac de 17 h à 20 h

16 : bilan avec images TRAIL suivi d'un buffet d'înatoire à la salle Gilles Ploquin à 18 h 30

19 : conférence sur le refus de la pauvreté organisée par le secours populaire à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30

27 : comédie musicale arsénique théâtre à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30

28 : comédie musicale arsénique théâtre à la salle Gilles Ploquin à 15 h

28 : randonnées attelages de la croix ronde au logis de Bournet

31 : soirée Halloween des parents d'élèves salle Gilles Ploquin à 20 h

NOVEMBRE

9 : concert Jean FERRAT (interprète:Alain VELUET) à la MJC à 20 h30

11 : cérémonie commémoration loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 14 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain et Elyane PORTE

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain
bulletin

sortira début novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre.
Les activités prévues jusqu'à mi-décembre pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Cuisson au four pour le repas de quartier au Rpsier



Cuisson pleins feux pour le déjeuner barbecue à l'EHPAD



Confitures pleins pots aux "Délices de Calou "

(Photos Alain PORTE)